

bibliothèque, aide administrative, cyberspace...

UN LIEU DE RENCONTRE

Vous pouvez retrouver dans les locaux de l'association un lieu de rencontre avec des expositions, des projections de films, des soirées/débat, une boutique solidaire...

UN POINT D'INFORMATION

Vous pourrez accéder au point d'information pour la recherche d'emploi et la

formation, un accès libre à Internet, la mise à disposition de documentation, une permanence juridique et associative...

AIDE À L'INSERTION

Il existe aussi une aide à l'insertion avec un service de repassage et de couture.

UN SERVICE D'AIDE ADMINISTRATIVE

Pour la rédaction de CV, lettre de motivation, réponse courrier il existe aussi un service d'aide administrative

CONTACT : ESPACE FEMMES - Espace Steredenn :
1 route de Dinard, 22100 DINAN - Tél. : 02 96 85 60 01 -
courriel : espacefemmes@steredenn.org
site web : <http://www.espacefemmes.steredenn.org/>

LE SAVIEZ-VOUS ?



Frelons asiatiques

Dinan Agglo a formé des référents communaux à la connaissance du frelon asiatique. Pour notre commune, Didier LUCAS, agent technique, a suivi cette formation. En cas de découverte d'un nid vous devez le signaler à la mairie au

02.96.84.14.80

ou à Didier LUCAS au 06.08.25.83.49

qui passera constater l'espèce présente, la localisation du nid et complètera la fiche de signalement. Cette dernière sera transmise au service de Dinan Agglo qui mandatera une entreprise de désinsectisation conventionnée. L'intervention se fera dans les plus brefs délais et sera prise en charge financièrement à 100 % par Dinan Agglo



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

**DU 17
NOVEMBRE
2017**

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Henri BRÉHINIER
Sylvie GUILLOTIN
Louis AILLET
Jean-Claude CADE
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Mireille MENIER
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Chantal BOUAN
Gwenaëlle BROCHARD
Céline COLLET
(procuration à
Sylvie GUILLOTIN)
Loïc DAUNAY
(procuration à
Françoise NEUTE)
Josiane ROBISSOUT
(procuration à
Henri BRÉHINIER)

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

• Les infos de Dinan Agglo

- > Commission sur la Compétence eau : La prise de compétence devrait être retardée afin de compléter les dossiers nécessaires à la finalisation de cette procédure.
- > ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : La prise de compétence ALSH ne faisant pas unanimité entre Dinan Agglomération et certaines communes du territoire, les discussions se poursuivent.

• Factures impayées

Suite à la demande du Trésor Public le Conseil Municipal a accepté d'annuler :

- > Sur le budget communal, des factures impayées (garderie, cantine et loyer) pour un montant total de 459,88 € sur la période 2012 à 2015.

- > Sur le budget assainissement : des factures impayées d'assainissement pour un montant total de 355,61 € sur la période 2013 à 2016.

• Adoption du rapport final de la CLECT

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et Dinan Agglo. La CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et Dinan Agglo en apportant transparence et neutralité des données financières.

- Le conseil municipal adopte :
- > le rapport de la CLECT du 9 octobre 2017 validé par le conseil communautaire du 23 octobre 2017

- > le montant final de l'allocation de compensation pour l'année 2017 s'élevant à 193 596,69 € pour la commune.
- > le reversement du FPIC (fonds de péréquation intercommunal) à la commune de St Lormel au titre de l'année 2017 pour un montant de 17 763 €.

• Travaux d'aménagements de sécurité à la Ville Robert

Il est rappelé qu'une opération destinée à mettre en sécurité le passage des piétons et cyclistes en rive de la R.D. 19 au lieu-dit « la Ville Robert » a été prévue en 2017. Le département a réalisé un busage traversant la R.D. 19 permettant de dévier les eaux du fossé à combler sur le fossé de la rive Est de la R.D. 19. Cette opération « chemin pié-

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ **BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE**

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en décembre 2000 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille). Le recensement permet votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

tonnier » est prévue au budget 2017 à hauteur de 13 000 €. Le Conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise Lansard de Pluduno pour un montant de 12 162 € TTC avec des frais d'achat de buses et de location de panneaux de signalisation d'un montant de 356,20 €, soit un total de 12 518,20 € TTC. Une subvention au titre des amendes de police a été demandée et attribuée pour un montant de 3041 € qui sera à déduire du montant total des travaux. Il est proposé de faire tracer une ligne blanche pour marquer la séparation entre le chemin et la route. Une demande aux services du département sera effectuée dans ce sens.

• Facturation de la vaisselle cassée ou perdue à la salle polyvalente

➤ le Conseil Municipal a décidé d'appliquer une facturation de la vaisselle cassée ou perdue lors des locations de la salle polyvalente selon une grille préétablie (disponible sur le site internet de la commune)

• Un nouveau vidéoprojecteur à la Mairie

Un nouveau vidéoprojecteur a été acheté pour un montant de 462,30 € pour les services administratifs et les projections en conseil municipal, ou pour toutes réunions de travail.

• Cadeau de Noël du personnel

Le Conseil Municipal décide d'offrir des chèques cadhoc pour les fêtes de fin d'année à l'ensemble du personnel communal pour un montant global de 560 € soit 40€ par agent.

• Cantine : reconduction du prestataire Convivio

La convention de restauration signée avec la société Convivio de Bédée en 2014 étant arrivée à échéance, le conseil municipal autorise M. le maire à signer une nouvelle convention avec la société Convivio pour la fourniture des repas livrés à l'école en liaison chaude pour l'année scolaire 2017/2018, soit du 1er septembre 2017 au 6 juillet 2018. La convention pourra être renouvelée 2 fois par période de 12 mois allant du 1er septembre au 31 août sans excéder une durée totale de 3 ans.

• Fonds de Compensation de la TVA 2018 (FCTVA)

Le Fonds de Compensation de la TVA sur les dépenses 2016, qui doit être versé en 2018, est calculé en fonction des investissements réalisés et sur certaines dépenses de fonctionnement. Ce fonds

a permis de récupérer sur l'ensemble (investissement et fonctionnement) un montant de 19 867,60 €

• Travaux au Chemin de Bellenray

Début novembre, les travaux ont été réalisés (goudronnage tricouche) dans le virage pour que les secours puissent parvenir correctement jusqu'à l'habitation du Moulin de Bellenray.

• Église du Vieux Bourg : études de diagnostic de travaux

Le coût des études de diagnostic de travaux qui doivent être réalisées par un architecte du patrimoine pourrait s'élever entre 12000 et 15000 euros. Selon M^{me} Dangle de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, les travaux à effectuer ne sembleraient pas trop conséquents mais nécessiteront sûrement d'être étalés dans le temps. Une demande d'accompagnement sera réalisée auprès des services du patrimoine de Dinan Agglomération.

• Rétrocession à la commune des espaces verts et de la voirie du lotissement Les Costières

Une partie des membres du conseil municipal était présente lors de la visite de réception définitive des travaux avant la rétrocession qui doit être réalisée par Armorique Habitat. Il est constaté un bon état des éléments à reprendre en charge par la commune. Suite à l'empierrement des noues, les voitures ont tendance à projeter des

cailloux dans les regards. Des travaux seront réalisés dans les meilleurs délais pour remédier à ce problème.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ **MONOXYDE DE CARBONE : DANGER !**

Le retour du froid marque l'entrée dans la période de chauffe, malheureusement aussi la période de nombreuses intoxications au monoxyde de carbone (CO). Ce gaz indolore et invisible reste la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Quelques chiffres : entre le 1er septembre 2016 et le 31 mars 2017, 1041 signalements d'intoxication accidentelle ont été déclarés sur le territoire français visant 3554 personnes dont 2295 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier, 454 dirigées vers un service de médecine hyperbare et 18 sont décédées. En Bretagne, sur cette même période, 63 affaires ont été signalées et investiguées, impliquant 145 personnes dont 125 ont été transportées vers un service d'urgence, 20 ont été dirigées vers un service de médecine hyperbare. Ces accidents sont pourtant évitables. Le maintien d'une aération permanente des locaux, la vérification des équipements et leurs conditions d'installation, l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an et le non-détournement d'usage d'appareils à combustion, demeurent les principaux gages de sécurité.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ VOEUX 2018 DE LA MUNICIPALITÉ :

Les habitants de la commune sont invités à la cérémonie des vœux communaux qui aura lieu le samedi 6 janvier 2018 à 18h à la salle polyvalente.

↓ LABOURS :

Il est rappelé aux exploitants agricoles de ne pas labourer trop près de la cime des talus afin d'éviter des glissements de terrain dans les douves, lesquels font obstacle à un écoulement fluide des eaux et ont pour conséquence des travaux de remise en état à la charge de la commune.

↓ PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ EN MAIRIE DEPUIS LE 1^{er} NOVEMBRE 2017.

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (art. 515-1 du code civil). Pour dénommer le pacte civil de solidarité, on utilise généralement l'acronyme « PACS ». À compter du 1^{er} nov. 2017, le PACS est de la compétence des communes. Il revient désormais à l'officier de l'état civil, et non plus du greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci. (mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au JO du 19/11/2016 (art 48))

Les brèves du Conseil Municipal du 17 novembre 2017 (suite)

• De nouveaux panneaux de lieux-dits sur la commune

Une partie des panneaux indiquant les lieux-dits dont les inscriptions étaient altérées ont été remplacés.

• Demande d'un radar pédagogique dans le bourg

Une demande a été effectuée auprès des services du département. Il est possible que ce radar soit installé fin 2017 ou début 2018. Son positionnement sera déterminé ultérieurement.

• Limitation de vitesse entre la Lande Aya et le Petit Bouillon

Une visite a eu lieu avec les services du département à ce niveau de la RD 19. Il est possible qu'une limitation à 70 km/h soit installée entre la Lande Aya et le Petit Bouillon au début de l'année 2018. Il a été demandé à un riverain de réduire sa haie afin de garantir une meilleure visibilité pour s'engager sur la départementale.

• Un point sur le RDV Jeunes

Un point est réalisé sur le rendez-vous organisé avec les jeunes de la commune sur leurs attentes et notamment la question du maintien du foyer des jeunes.

Un nouveau rendez-vous doit être programmé au cours du 1^{er} trimestre 2018.

• Débat sur la charge de travail des agents techniques de la commune

Un débat a lieu sur la charge de travail des agents techniques qui sont passés de trois à deux agents. Une réflexion doit être menée sur l'externalisation de certains travaux auprès d'entreprises, ainsi que sur l'appel à des agents saisonniers ou des stagiaires. Il est proposé de faire un bilan ultérieurement et de débattre de ce sujet en 2018.

• À propos de l'église du Bourg :

Plusieurs demandes ont été effectuées sur :

- > La rénovation des deux premiers rangs des bancs de l'église (côté gauche en allant vers le chœur).
- > Le Passage d'un dératiseur
- > Le maintien ou non de l'arrêt de la sonnerie des cloches de l'église entre minuit et 6h du matin. Pour cette dernière demande il est précisé que cet arrêt est maintenu.

• Hauteur réglementaire d'une clôture en limite de propriété.

Sur une interrogation il est rappelé que la hauteur réglementaire d'une clôture autorisée en limite de propriété est de 1,40 m.

• Prochain conseil municipal :

Prochain conseil municipal : vendredi 8 décembre 2017 . La séance est levée à 22h42.

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ LES RESTOS DU CŒUR

L'équipe de bénévoles du Centre de Maignon vous informe que les distributions de la campagne d'hiver a débuté. La distribution de l'aide alimentaire, sous conditions de ressources, se fera tous les jeudis toute la journée. Vous pouvez vous inscrire les jours de distribution (pensez à vous munir des documents nécessaires à l'instruction de votre dossier)

↓ AIDE ET ACCOMPAGNEMENT POUR UN RETOUR À L'EMPLOI

L'association SNC (Solidarités nouvelles face au chômage) créée en 2016 peut s'appuyer sur 17 bénévoles qui ont à ce jour accompagné 90 personnes dans leur recherche d'un emploi, avec 75 % de réussite. **Contact : snc.dinan@snc.fr ou 07.67.20.37.46** (joindre un CV même provisoire)

↓ INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale ont jusqu'au 31 décembre 2017 pour le faire. Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



Halloween à Saint-Lormel et à Crehen

Lors de la reprise, après les vacances d'automne, nous avons tout de suite commencé la fabrication de nos paniers pour la récolte d'halloween : peinture puis décor à la colle sur les boîtes de conserve, tous étaient bien appliqués. Le jour tant attendu est arrivé et le vendredi 10 novembre, les enfants sont arrivés déguisés à l'école tous plus effrayants,

les uns que les autres ! Aussitôt, on part en cuisine ! Doigts de sorcière ensanglantés, sablés en forme de citrouilles ou encore des lettres d'halloween, et enfin madeleines araignées, tous les élèves étaient réunis pour s'entraider avec la main d'œuvre de quelques parents. Ensuite nous sommes partis défiler dans St Lormel avec nos paniers. De nombreuses familles nous attendaient et nous ont

aidé à les remplir, nous avons été gâtés ! La pluie s'était également invitée à la fête mais un arrêt au bar de St Lormel nous a permis de nous réchauffer autour de la cheminée. Nous avons été très bien accueillis avec un goûter d'halloween bien décoré. De retour à l'école, les plus grands ont décoré les pâtisseries. Le goûter a clôturé cette belle journée et nous nous sommes régales ! Les enfants ont pu ramener leurs paniers à la maison pour les déguster en famille.

Découverte de la danse de création

Pour éliminer tout ça, nous avons accueilli Franck Moroux, le conseiller pédagogique EPS de l'inspection académique. Il est venu nous faire découvrir la danse de création durant 6 séances à partir du vendredi 17 novembre. Petits comme grands se sont investis dans ce nouveau projet

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ ACTUALITÉ DU PLU INTERCOMMUNAL

Dinan Agglomération poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document a vocation à remplacer, d'ici 2020, l'ensemble des différents documents d'urbanisme existants sur les communes

Suite à la finalisation du diagnostic territorial, Dinan Agglomération élabore aujourd'hui son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). De nombreuses réunions avec les élus du territoire, les acteurs locaux, les habitants, ont permis de dessiner le contenu de ce document cadre, qui précise les grandes orientations du PLUi pour les 15 prochaines années, en matière : d'urbanisme, d'économie, d'environnement, de transport, d'habitat, Ces orientations trouveront, par la suite, leur traduction dans la partie réglementaire (zonage, règlement écrit). Ce PADD va, très prochainement, faire l'objet d'un débat dans chaque Conseil Municipal avant d'être également débattu par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, fin décembre.

2018, une nouvelle année démarre, avec pour objectif la construction du volet réglementaire du PLUi. Ce travail collaboratif entre les élus communaux, accompagnés du bureau d'étude et des services de Dinan Agglomération devra aboutir à la définition des zones constructibles, naturelles, agricoles, à vocation économique... et des règles qui s'y appliqueront.

Les habitants seront consultés lors de prochaines réunions publiques. En attendant, vous pouvez continuer à suivre l'avancée du document via le site internet de Dinan Agglomération (www.dinan-agglomeration.fr) et faire vos remarques dans le registre de concertation disponible en mairie ainsi qu'au siège de Dinan Agglomération.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ A LOUER :
LOGEMENT
COMMUNAL T2
40 M²

Appartement situé au rez de chaussée d'un immeuble communal comprenant : entrée, cuisine-salon, à l'étage 1 chambre, 1 salle d'eau, WC. Chauffage individuel électrique, compteur d'eau individuel, antenne TV collective. Dans la cour : 1 box de rangement.

Libre le 13/01/2018

Loyer = 200,43 € + location box = 4 € - Dépôt de garantie : un mois de loyer. Merci de déposer un dossier de candidature en mairie comportant des justificatifs de ressources avant le 15 décembre 2017.

↓ L'ACCUEIL MSA À DINAN/TADEN A DÉMÉNAGÉ.

Depuis le 13 novembre 2017, les assurés sont reçus dans leurs nouveaux locaux situés 1 rue de Tivano à TADEN - Pour prendre rendez-vous, appelez le 02.98.85.79.79 ou connectez-vous sur www.msa-armorique.fr

↓ UN NOUVEAU CHAMPION LORMELOIS :

Nohan Collet, 13 ans, scolarisé au Collège de Crehen, vient de se distinguer en remportant le titre de champion départemental en minimes lors des compétitions de cross country à Merdrignac. Toutes nos félicitations.



VIE COMMUNALE : **associations et entreprises**

Comité des Fêtes **Animations de Noël :**



Le comité des fêtes organise son animation de Noël le 16 Décembre 2017 devant l'église du bourg. Au programme : à partir de 17 h, défilé du Père Noël dans le bourg. À partir de 18 h dégustation gratuite de châtaignes grillées, de chocolat et vin chauds. Tous les habitants de St Lormel sont invités à partager ce moment convivial pour les petits et les grands

Assemblée générale :
L'Assemblée Générale ainsi que le repas des bénévoles sont prévus le samedi 27 janvier 2018

Football club **St Lormel**



Déjà l'année se termine !
L'équipe A du FC Saint Lormel est en tête de sa poule et garde toutes ses chances

d'accéder à la division supérieure la saison prochaine. Quant à l'équipe B elle occupe une très belle troisième place. A mi saison le bilan est bon et les objectifs restent réalisables.

Pour la seconde année consécutive le FC St Lormel organisera un tournoi de foot en salle. Celui-ci regroupera les équipes séniors du secteur le 29 décembre 2017 à compter de 18 h jusqu'à environ minuit. Il aura lieu dans la salle omnisports mise à disposition par la municipalité de Créhen. Nous espérons y accueillir un nombreux public afin de partager avec chacun un moment de convivialité et sportivité dans l'entre deux fêtes.

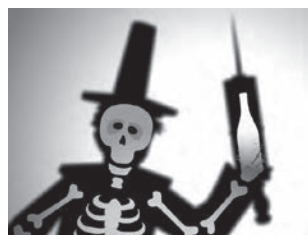
Pour l'année 2018, nous espérons et nous vous attendons nombreux autour du terrain municipal pour apporter votre soutien à l'équipe locale et à ses bénévoles. Le FC Saint Lormel en profite pour souhaiter à chacun de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour l'année à venir.

Suivez toute l'actualité du club sur :
<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Atelier **Vannerie :**

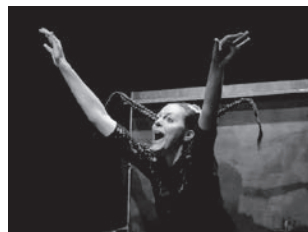
Il est proposé des cours de vannerie, animés par Joseph Robert du Kerpont assisté d'Alfred HAMON et d'Agnès SUIRE, le jeudi après-midi à partir de 14 h. La première séance aura lieu le jeudi 4 janvier 2018 à la salle polyvalente. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Se munir d'un sécateur.

Programmation **culturelle** **Plancoët Plélan**



• **Opéra-comique**
LE MÉDECIN MALGRÉ LUI
MER. 6 DÉCEMBRE / 20H30
THÉÂTRE DES JACOBINS /
DINAN

• **Arts du cirque**
LE JARDIN



Compagnie Cécile Métral
SAM. 9 DÉCEMBRE / 20H30
SOLENNAL / PLANCOËT

• **C'est (un peu) compliqué d'être à l'origine du monde**
JEU. 14 DÉCEMBRE / 20H30
THÉÂTRE DES JACOBINS /
DINAN



+ d'Infos : 02 96 87 03 11
ou sur
<http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr/>

Club de l'espoir :

- Bûche de Noël :
mardi 5 décembre 2017
- Repas de Noël :
mardi 12 décembre 2017
- Assemblée générale
le mardi 16 janvier 2018

Amicale des anciens combattants :

L'assemblée générale est prévue le samedi 13 janvier 2018

Les membres de la commission communication vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Retrouvez toutes les infos de notre commune sur notre site internet :
www.saint-lormel.fr

Flashez ce QR Code avec votre smartphone et accédez directement à notre site internet.

